

## Lexbase Hebdo, 23 avril 2013

### Rapport sénatorial pour la lutte contre les filières djihadistes — Questions à Monsieur Jean-Pierre Sueur, Sénateur, Rapporteur de la Commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes

N° Lexbase : N7017BUG



par Azibet Seïd Algadi, Docteur en droit, Rédacteur en chef Droit pénal et Droit processuel

Trois mois après les attentats de "Charlie Hebdo", la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe a publié, le 8 avril 2015, un Rapport intitulé "Filières djihadistes pour une réponse globale et sans failles". Celui-ci effectue, d'abord, une analyse du contexte ayant donné naissance au phénomène des départs de jeunes "djihadistes" de la France vers des zones de combat en Syrie ou en Irak, avant d'évaluer la réponse des pouvoirs publics à cette situation. Le rapport présente, ensuite, une série de propositions destinées à améliorer cette réponse, avec le souci de donner une égale importance aux mesures préventives visant à entraver les processus de radicalisation et aux mesures ayant pour objet de suivre, de contrôler et de réprimer les réseaux djihadistes.

Pour faire le point sur ce rapport, les éditions Lexbase ont rencontré Monsieur Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, Vice-Président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale, Rapporteur de ladite Commission d'enquête.